

Exploitation d'un UAS (drones) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière			
Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Description du programme	Identification des compétences et connaissances	Critères et modalités	
Préparation de mission de captation d'images aériennes dans le cadre d'une activité immobilière	Compétences communes à tous les scénarii STS-01 et STS-02	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> Tirer au sort parmi plusieurs missions l'un des exercices proposés ; Identifier les objectifs de la mission ; Sélectionner le scénario approprié en relation avec la mission ; Vérifier que la zone d'opération est en conformité avec la mission ; Définir la zone de travail dans laquelle la mission se déroule ; Concevoir la zone minimale d'exclusion en fonction des caractéristiques de l'aéronef télépiloté ; Extraire de l'information aéronautique les données pertinentes pouvant avoir un impact sur la mission (SUP AIP, NOTAM, Voltac, ...) ; Déterminer les secteurs proches de la zone d'opération dont le survol est interdit, réglementé ou soumis à des conditions particulières ; Définir la hauteur maximale réglementaire de vol compte tenu de la zone de vol ; Identifier les autorisations nécessaires ; Mettre en place un protocole si nécessaire ; Identifier les obstacles présents dans la zone d'opération ; Prendre en compte les phénomènes extérieurs pouvant avoir un impact sur le vol, estimer leur impact sur la conduite du vol ; Expliquer aux personnes se trouvant dans la zone minimale d'exclusion, les risques encourus et la conduite à tenir ; Vérifier la présence de tous les documents nécessaires à l'opération considérée ; 	<p>Épreuves orales et écrites sous forme de tâches à effectuer, en présence du jury d'examen.</p> <p>Épreuve orale : Le candidat doit restituer les procédures de préparation du vol et de la mission.</p> <p>Épreuve écrite : Fiches de type QCM</p> <p>Chaque fiche comporte 20 questions qui reflètent l'ensemble des items devant être maîtrisés par le stagiaire. Ces questions sont notées de 1 à 5 points.</p> <p>Les compétences attestées sont reportées sur le livret de progression, délivré aux stagiaires à l'issue de la formation.</p> <p>Il peut être proposé au stagiaire un repêchage si un ou des points sont considérés comme étant « à la limite de la réussite du candidat ».</p>	<p>Système de notation pour l'évaluation du stagiaire :</p> <ol style="list-style-type: none"> N'a pas été ou a été mal répondu par le stagiaire. A été répondu mais pas ou insuffisamment démontré. Est restitué mais il nécessite un guidage de la part de l'instructeur. Est exécuté en sécurité, avec quelques erreurs mineures, sans conséquences majeures. Est parfaitement exécuté. Le télépilote démontre une aptitude technique et une capacité à intervenir de manière autonome en cas de problème identifié. <p>Pour valider l'épreuve orale et écrite, le candidat doit avoir obtenu un résultat de 75 % de bonnes réponses à chaque épreuve.</p> <p>Validation des acquis dans le livret de progression.</p>

Exploitation d'un UAS (drones) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière			
Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Description du programme	Identification des compétences et connaissances	Critères et modalités	
	Compétences communes à tous les scenarii STS-01 et STS-02	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Analyse des règles de l'urbanisme et propres au secteur immobilier	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer ses connaissances des limites d'une propriété privée ; Démontrer ses connaissances liées à la sécurité sur un chantier ; Démontrer ses connaissances en matière de domaine public et domaine privé ; Démontrer ses connaissances en matière de droit à l'image ; Démontrer ses connaissances des différents scenarii opérationnels pour voler en zone urbaine ; 	<p>Epreuves sous forme de questions / réponses.</p> <p>Epreuves : Le candidat doit répondre aux questions du jury, professionnel de l'immobilier. Il doit démontrer qu'il maîtrise la réglementation immobilière</p>	<p>Le candidat doit répondre aux questions du jury.</p> <p>Il est évalué sur sa connaissance de la réglementation propre à l'activité immobilière, indépendamment de l'activité aéronautique télépilotee.</p>
Préparation du vol sur un site immobilier en zone urbaine	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier l'état général de l'aéronef télépilote ; Vérifier que tous les éléments fixe ou mobiles, ainsi que les structures fonctionnelles de l'aéronef télépilote ; Vérifier la compatibilité des configurations logicielles de la station sol et de l'aéronef télépilote ; Calibrer les différents instruments équipant l'aéronef qui circule sans personne à bord ; Identifier tout défaut pouvant remettre en cause l'opération concernée ; Vérifier que l'autonomie de la batterie est compatible avec l'opération concernée ; Vérifier la conformité du système de limitation d'énergie d'impact ainsi que le fonctionnement du système déclencheur lorsque l'aéronef qui circule sans personne à bord en est équipé ; Vérifier le bon fonctionnement de la télémétrie ; Régler le limiteur de zone et d'altitude ; Régler le mode de fonctionnement du dispositif fail-safe ; Opérer l'équipement de positionnement si l'aéronef en est équipé ; Vérifier la cohérence de la position obtenue ; Régler le capteur associé à l'aéronef ; Diagnostic suite au relevé ; 	<p>Epreuves sous forme de tâches à effectuer, en présence du jury d'examen.</p> <p>Epreuves : Une visite avant vol doit être effectuée par le candidat.</p> <p>Il doit démontrer qu'il maîtrise la vérification et le réglage de tous les organes (fixes ou mobile) de l'aéronef ainsi que de ses accessoires.</p> <p>Les compétences attestées sont reportées sur le livret de progression, délivré aux stagiaires à l'issue de la formation.</p> <p>Il peut être proposé au stagiaire un repêchage si un ou des points sont considérés comme étant « à la limite de la réussite du candidat ».</p>	<p>Le candidat doit valider chacun des items composant l'épreuve.</p> <p>Il est évalué sur la méthodologie et la minutie apportés à la vérification de l'aéronef télépilote, de ses équipements, du réglage de la machine, du capteur et la mise en place en sécurité de la zone de travail.</p> <p>Le jury valide les procédures au fur et à mesure du déroulé de la préparation de vol avant la mise en vol.</p> <p>Le candidat ne doit oublier aucune des étapes de vérifications et de réglages.</p> <p>Validation des acquis dans le livret de progression.</p>
Briefing et Débriefing	<ul style="list-style-type: none"> Définir dans le cadre du briefing, le but de la mission, les menaces identifiées, le point de décollage, la trajectoire d'évolution de l'aéronef qui circule sans personne à bord, la conduite à tenir en cas de panne ; Après chaque étape, le candidat doit débriefing et motiver auprès de son examinateur principal, les actions qui ont été entreprises. 	<p>Epreuves : Le candidat doit répondre aux questions du jury, professionnel de l'aéronautique télépilotee. Il doit démontrer qu'il maîtrise la réglementation UE-2019/947</p>	<p>Le jury valide les capacités du candidat à présenter ce qu'il doit accomplir et dans un second temps, ce qui a été accompli.</p>

Exploitation d'un UAS (drones) dans le secteur de la promotion et la vente immobilière			
Référentiel d'activité	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
Description du programme	Identification des compétences et connaissances	Critères et modalités	
	Compétences communes à tous les scenarii STS-01 et STS-02	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Vol en Situation Normale et anormales ou dégradée, dans le cadre d'un relevé de situation immobilière	<p>Maniabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Vol latéral centré sur une maison (POI) Vol arrière centré sur un bâtiment (DJI dronie) <p>Vol en situation Normale :</p> <ul style="list-style-type: none"> Effectuer le vol parmi les exercices proposés et tiré au sort ; Conserver une distance de sécurité suffisante par rapport aux obstacles ; Télépiloter l'aéronef à l'intérieur de l'espace défini par le scénario considéré, tout système embarqué fonctionnant ; Démontrer sa connaissance de la zone minimale d'exclusion des tiers au cours du vol ; <p>Vol en situation anormale ou dégradée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer la dégradation de la fonction de localisation de l'aéronef ; Gérer la perte de liaison radio ; Gérer la perte de vue de l'aéronef télépiloter ; Gérer la perte imprévue de la source d'alimentation de l'aéronef ; Gérer la perte de retour vidéo et de la télémétrie ; Gérer et expliquer la procédure à suivre dans le cas d'une sortie de l'aéronef de la zone d'opération définie lors de la préparation du vol ; <p>Intrusion et respect de la vie privée :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer l'incursion d'une personne dans la zone d'opération ; Déterminer et exposer les mesures nécessaires à prendre pour assurer la sécurité de la personne entrée dans la zone de restriction des tiers ; Simuler et gérer la captation par inadvertance d'image mettant en cause l'intégrité de la vie privée d'autrui ; Expliquer la procédure qui doit être mise en place pour protéger la vie privée de/s personnes dont l'image a été captée par inadvertance. 	<p>Epreuves sous forme de tâches à effectuer, en présence du jury d'examen.</p> <p>Epreuves : le candidat doit effectuer son vol conformément à la préparation de mission qu'il a effectué et démontré préalablement.</p> <p>Le juré principal met en difficulté le candidat afin qu'il puisse démontrer sa maîtrise de son aéronef télépilote.</p> <p>Le candidat doit démontrer au jury qu'il maîtrise les enseignements reçus pour rétablir la situation et retrouver rapidement une situation de vol en conditions normales.</p> <p>Les compétences attestées sont reportées sur le livret de progression, délivré aux stagiaires à l'issue de la formation.</p> <p>Il peut être proposé au stagiaire un repêchage si un ou des points sont considérés comme étant « à la limite de la réussite du candidat ».</p>	<p>Le candidat doit valider chacun des items composant l'épreuve.</p> <p>Il est évalué sur la méthodologie et la minutie apportés au bon déroulement du vol en zone urbaine, dans le respect de la réglementation et des moyens mis en place pour rester dans la zone opérationnelle de vol en toute sécurité.</p> <p>Le jury valide la compétence et la maîtrise des exercices au regard du respect de la réglementation et de la sécurité.</p> <p>Le candidat doit respecter toutes les procédures réglementaires imposées et doit démontrer sa capacité à réagir si la situation se dégrade.</p> <p>Il doit également prouver qu'il n'y a pas d'infraction aux règles de respect de la vie d'autrui et dans le cas contraire, quelles sont les moyens mis en œuvre pour y remédier.</p> <p>Validation des acquis dans le livret de progression.</p>